

**Michel Martin**

**La population de Saint-Martin  
d'Étampes des origines à la Révolution**



**Première édition :**

***Les Cahiers d'Étampes-Histoire* 9 (2008), pp. 22-39**

**Rédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :**

***Le Corpus Étampois*, août 2018**

# *La population de Saint-Martin Des origines à la Révolution*

*Michel Martin*

**L**e quartier Saint-Martin s'étend sur la marge septentrionale du plateau beauceron et dans la vallée élargie née de la confluence de la Juine, du Juineteau et du complexe Louette-Chalouette.

## *Un terroir de plateau et de vallée*

La paroisse Saint-Martin couvre 23 km<sup>2</sup> ; elle est la plus vaste d'Étampes, puisqu'à elle seule elle est plus étendue que les quatre autres anciennes paroisses de la ville.

Aux siècles passés, la paroisse Saint-Martin comprenait des écarts, dont certains sont aujourd'hui presque désertés, et des fermes isolées : Les Roches Blaveau près d'Ormoy, Le Chesnay, Valnay, Vaujouan, Lhumery (climat d'Octave), Bois-Renaud, La Malmaison et, sur la route d'Orléans, Villesauvage. Jusqu'à la Révolution, la paroisse englobait la rue du Haut-Pavé et elle était limitrophe des autres paroisses de la ville. Vers l'extérieur, elle atteignait Boissy-le-Sec, Boutervilliers (érigé en paroisse au XVI<sup>e</sup> siècle), Chalo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux, Guillerval, Saclas, Boissy-la-Rivière et Ormoy-la-Rivière.

Sur le plateau calcaire est apparue, dès le Moyen Âge, une agriculture associant céréales et élevage du mouton, mais excluant à peu près totalement la vigne. Les pentes où affleurent les sables sont recouvertes d'une forêt dégradée tout à fait caractéristique d'un milieu modérément acide. Plus au nord au contraire, le plateau calcaire est davantage démantelé. Dans les fonds de vallées, sèches ou non, affleurent les sables de Fontainebleau recouverts d'un limon argilo-sableux, peu fertile, mais facile à travailler, alors qu'à flanc de coteau les grès succèdent aux sables et peuvent être recouverts par les calcaires où poussent les vignes.

## *Les étapes de l'occupation humaine*

La présence humaine est attestée dès le mésolithique, il y a environ 9000 ans. Mais du néolithique à l'époque romaine, la densité d'occupation se situe dans la moyenne régionale, et aucun site majeur n'a été répertorié. Et on ne peut plus dire, comme on l'a fait pendant longtemps, que Saint-Martin fut le site primitif d'Étampes.

## *Une antiquité contestée*

L'hypothèse qui voulaient que le quartier Saint-Martin ait constitué le premier noyau urbain de la ville est en effet insoutenable, comme on l'a démontré<sup>1</sup>. La découverte récente d'un site gallo-romain agricole en fond de vallée n'y change rien<sup>2</sup>, une lacune de six siècles au moins

<sup>1</sup> Martin Michel et Frédéric Beaudoin, dans *Le pays d'Étampes. Regards sur un passé*, sous la direction de Jacques Gélis, Étampes, Étampes-Histoire, 2003, p. 71.

<sup>2</sup> La prospection de ce site a été assurée par Xavier Peixoto (INRAP).

séparant l'abandon de cet habitat des premières traces d'occupation médiévale et des premières mentions historiques du quartier sous le nom d'Estampes-les-Vieilles. L'hypothèse faisant dériver ce « vieux » de viez, le gué, paraît linguistiquement très probable et la seule acceptable<sup>3</sup>.

*Une organisation de l'espace acquise dès le XV<sup>e</sup> siècle*

Croisée avec les données du Moyen Âge central, l'étude des toponymes de 1406 montrent que le faubourg possédait alors une physionomie déjà voisine de celle qu'il connaîtra à la fin de l'Ancien Régime<sup>4</sup>. En effet, nous trouvons déjà mention de La Ruelle ou rue Vesseleu (devenue Reverseleu après 1688<sup>5</sup>), la grande rue d'Estampes-les-Vieilles, la rue Bretonnière, l'Hostel-Dieu Saint-Jean, la rue des Fossés, Bressault, le moulin Badran, Chauffour, Lhumery, le Petit-Saint-Mars, Vaujouan, Villesauvage.

Certaines interprétations étymologiquement suspectes de Léon Marquis sont mises à mal par les sources. La « Croix vomit le sang » devient pour lui un témoignage de la bataille de 604 ; or, c'est la rue Millessant qui témoigne clairement de l'origine du nom. « Vaumilsant » est forgé sur le prénom « Milesendis », celui d'un propriétaire, accolé à une particularité topographique, « le val » : comme « Vaujouan » est le val de Jean, « Vaumilsant » est le val de Millessant<sup>6</sup>. La rue « Vesseleu », pet de loup, écarte l'interprétation géophysiquement ahurissante du souvenir d'un séisme qui aurait bouleversé le quartier de fond en comble (rue « Reverseleu », « Charpeau »)<sup>7</sup>. Le nom a-t-il été modifié par décence, les résidents ne voulant plus habiter au milieu des flatulences lupines<sup>8</sup> ?

Sont cités le Bourgneuf d'Estampes-les-Vieilles, la « couture Bailedart » (ouest de Valnay sur la rive droite – mais le toponyme existe dans la vallée, près de l'église, et a probablement donné son nom féodal à la couture), le « chantier des Plantes », près de Villesauvage, la « Croix de Chauffour », « l'Orme Cogner » (à l'époque Coignet, au nord de Villesauvage), le « Cerceau » (à 500 m au nord-ouest du poste électrique de la voie ferrée, cote 149), le « Rougemont », « les Carneaux » (à Ormoy, sur la rive droite), « la Belle Mitre », « la Filière », le Juineteau, la Louette, « les Bruyères » (rive droite, au sud de « Vaujouan »). En 1449 la justice de Villesauvage est mentionnée, ainsi que Vauvert, Vauroux, « Corteheuse » (Courteheuse, au sud de Valnay)<sup>9</sup>.

<sup>3</sup> Gineste Bernard, « Les Vieilles Étampes, Champdoux et les Terres d'Octave, trois énigmes toponymiques », *Cahiers d'Étampes-Histoire*, n° 6, 2004, p. 72-81.

<sup>4</sup> ADE 42 H 1.

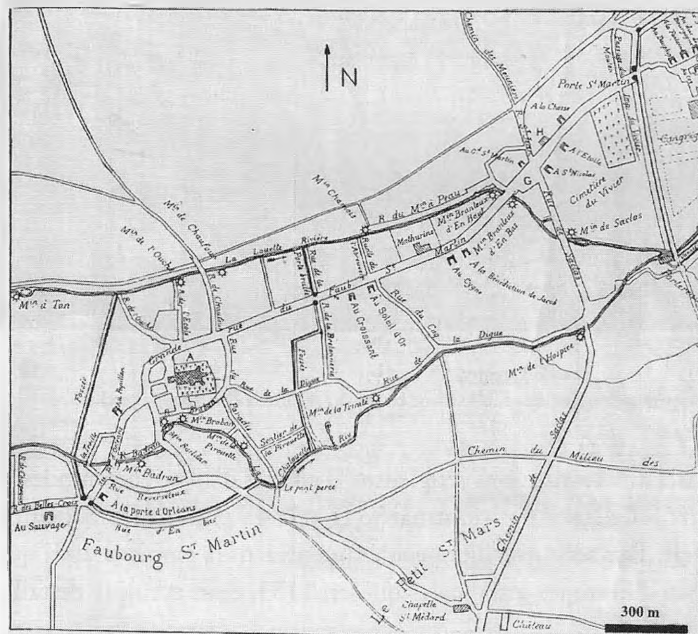
<sup>5</sup> ADE B 1533.

<sup>6</sup> Martin Michel, « La localisation de la bataille de 604 entre Thierry et Landry », *Cahiers d'Étampes-Histoire*, n°6, 2004, p. 67-70.

<sup>7</sup> Marquis Léon, *Op cit.*, p. 2, 102-103 et 220 ; Charpeau dérive de *carpinus*, le charme.

<sup>8</sup> Ces modifications des noms de rues visant à rendre moins explicite des survivances de la langue colorée médiévale sont fréquentes, Jean-Claude Bologne, *Histoire de la pudeur*, Paris, Orban, 1986, p. 254-255.

<sup>9</sup> Archives de la Société historique et archéologique du canton de Méréville (désormais ASHACM)



Le quartier Saint-Martin, entre Louette et Chalouette au XVIII<sup>e</sup> siècle. Plan réalisé par Léon Marquis, 1881.

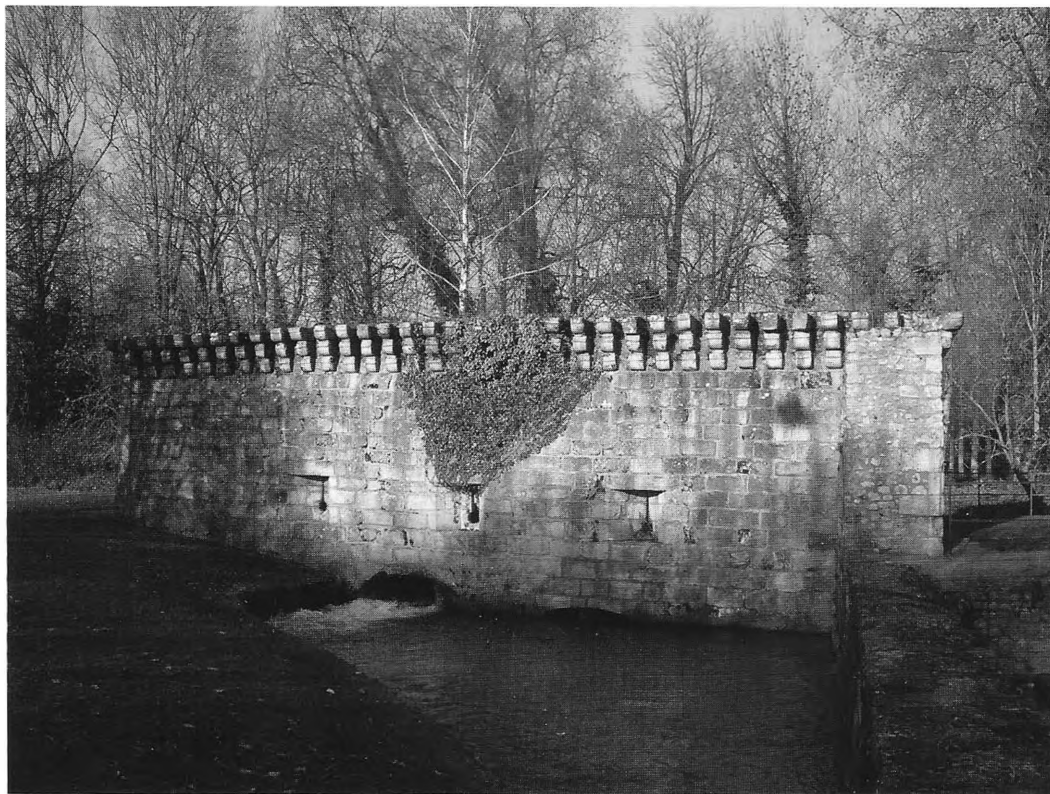
### *Le développement médiéval et moderne*

Le quartier s'est développé autour de deux pôles : une église de la fin du X<sup>e</sup> ou du début du XI<sup>e</sup> siècle, dont il ne reste rien, et le hameau du Petit-Saint-Mars, où une chapelle est attestée vers 1100. À proximité, se dresse un bâtiment roman inconnu des sources. Eugène Lefèvre y voyait un bâtiment mérovingien<sup>10</sup>, ce qui paraît douteux. Récemment, des traces d'occupation mérovingienne ont été découvertes loin de là, sur le plateau.

La proximité de l'eau, la possibilité de faire pâturer les animaux dans la prairie et d'installer des moulins sur des cours d'eau au débit relativement régulier, fournissaient au site de sérieux atouts, aussi bien pendant les premiers siècles de notre ère que vers l'an mille<sup>11</sup>.

### *Les donations pieuses*

À l'aube des temps capétiens, une bonne partie du terroir appartenait en propre au domaine royal ; puis le roi l'aliéna progressivement par donation. L'église fut dotée d'un chapitre collégial qui, sous le règne de Philippe I<sup>er</sup>, fut donné, ainsi que la paroisse, à l'abbaye de Morigny ; ce qui engendra un conflit durable entre l'abbaye de Morigny et celle de Saint-Benoît-sur-Loire, puis entre moines et chanoines<sup>12</sup>.



Les Portereaux.

La paroisse de Saint-Martin est très étendue ; au nord, elle vient buter sur les murailles de la ville close

À l'exception des donations pieuses aux institutions religieuses<sup>13</sup>, parfois d'apparence modeste, comme celle d'un four banal aux religieuses de Montmartre en 1134<sup>14</sup>, nous savons peu de choses avant le début du XV<sup>e</sup> siècle. Des serfs résidaient évidemment dans la paroisse, ainsi que certains affranchis, comme ce Jean d'Étampes-les-Vieilles qui, en 1153, était exempté de taille et d'autres taxes<sup>15</sup>.

<sup>10</sup> Lefèvre, Louis Eugène, « Une importante construction antérieure au XII<sup>e</sup> siècle à Étampes. L'église et la tour militaire du Petit Saint-Mard, *Conférences des Sociétés savantes de Seine-et-Oise*, 4<sup>e</sup> réunion tenue à Étampes, p. 249-252.

<sup>11</sup> Martin Michel et Frédéric Beaudoin, *Op.cit.*, p. 174-175.

<sup>12</sup> Martin Michel et Frédéric Beaudoin, *Op.cit.*, p. 158-160.

<sup>13</sup> Martin Michel et Frédéric Beaudoin, *Op.cit.*, p. 188-190.

<sup>14</sup> Luchaire Achille, *Louis VI le Gros, Annales de sa vie et de son règne, 1108-1137*, acte n° 536, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, p. 244, Première édition, Paris 1890.

<sup>15</sup> Luchaire Achille, *Etude sur les actes de Louis VII*, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, p. 198. Première édition, Paris 1885.

Un certain nombre de féodaux habitaient près de l'église au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Cent ans plus tard, Séverin d'Étampes-les-Vieilles tenait un fief du château de Montlhéry, mais certainement pas à Saint-Martin<sup>17</sup>. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le chevalier d'Aguilmont, échangea avec les Trinitaires des terrains situés dans le quartier contre une belle maison près de Saint-Basile<sup>18</sup>. En 1146, Hugues de Méréville avait engagé son moulin (nous ignorons de quel moulin il s'agit) à Robert d'Étampes pour 120 livres<sup>19</sup>. Mais les données médiévales relativement exhaustives manquent jusqu'en 1406.

### *La rivalité des paroisses*

D'abord succursale de Saint-Martin, la paroisse Saint-Gilles devient rapidement autonome au cours du XII<sup>e</sup> siècle. À peine enserrée dans la nouvelle muraille que la ville avait construite après la guerre de Cent Ans, la communauté d'habitants de Saint-Gilles s'éleva en 1552 contre l'appartenance du faubourg à la ville<sup>20</sup>. Les marchands, les artisans, les aubergistes, les mesureurs et autres portefaix qui vivaient du passage et surtout du marché avaient sans doute de plus en plus tendance à considérer de haut les paysans du faubourg demeuré rural de Saint-Martin. Reniant leurs origines, ils n'eurent aucun scrupule à s'en séparer.

### *La question de la voie de circulation*

Nous ignorons l'époque du raccordement de l'axe de cadastration gallo-romain Artenay-Angerville à la portion Étampes-Paris de la voie Orléans-Paris par Saclas. Il est possible que la voie Angerville-Saint-Martin ait existé anciennement, peut-être dès l'époque romaine ; elle aurait permis d'éviter des déclivités trop fortes aux chariots lourds<sup>21</sup>. Mais une première objection surgit : les fortes pentes ne se trouvent pas seulement à Saclas et à Étampes ; or à Étréchy et à Torfou, le déplacement de la route dans les montées est bien plus récent, tandis que la voie retrouvée à de multiples reprises, lors de travaux, ne les évite pas à Arpajon, Linas ou Longjumeau.

Faute de collier d'épaule, les chevaux ne se sont pas imposés dans la région avant le XII<sup>e</sup> siècle et c'étaient donc les bœufs qui assuraient auparavant le transport des matières pondéreuses ; ces pentes ne les arrêtaient pas ; ils étaient juste un peu ralentis par rapport aux chevaux<sup>22</sup>. Enfin la cadastration gallo-romaine du plateau, entre Angerville et Saint-Martin, n'est pas commandée par l'axe Angerville-Saint-Martin. La carte des domaines appartenant à l'abbaye de Saint-Denis, que Samuel Leturcq publie à l'appui de sa thèse, montre surtout que, de Saclas à Angerville, on empruntait la vallée de la Marette par Guillerval avant d'atteindre le plateau à Monnerville puis de gagner Angerville<sup>23</sup>.

Le raccord aurait pu intervenir pendant les guerres fratricides de la dynastie mérovingienne et une hypothèse concurrente le situe pendant la lutte opposant Henri I<sup>er</sup> à son frère après 1032. Mais les exactions des seigneurs de Méréville pourraient être aussi à l'origine du déplacement vers 1100.

### *Un axe toujours plus fréquenté*

Quoi qu'il en soit, le trafic de la route apportait une animation indéniable au quartier et créait des activités spécifiques : hôtelleries, maréchalerie, charronnage<sup>24</sup>... Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit de la route la plus fréquentée de France, car elle permet d'atteindre, via Orléans, les ports de l'Atlantique alors en plein essor.

<sup>16</sup> *La chronique de Morigny*, éditée par Léon Mirot, Paris, Picard, 1912, p. 46.

<sup>17</sup> Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. 23, p. 644.

<sup>18</sup> Dom Basile Fleureau, *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes avec l'Histoire de l'abbaye de Morigny, et plusieurs remarques considérables qui regardent l'Histoire générale de France*, Paris, Coignard, 1683, p. 463-464.

<sup>19</sup> Luchaire Achille, *Etude sur les actes de Louis VII...*, p. 153.

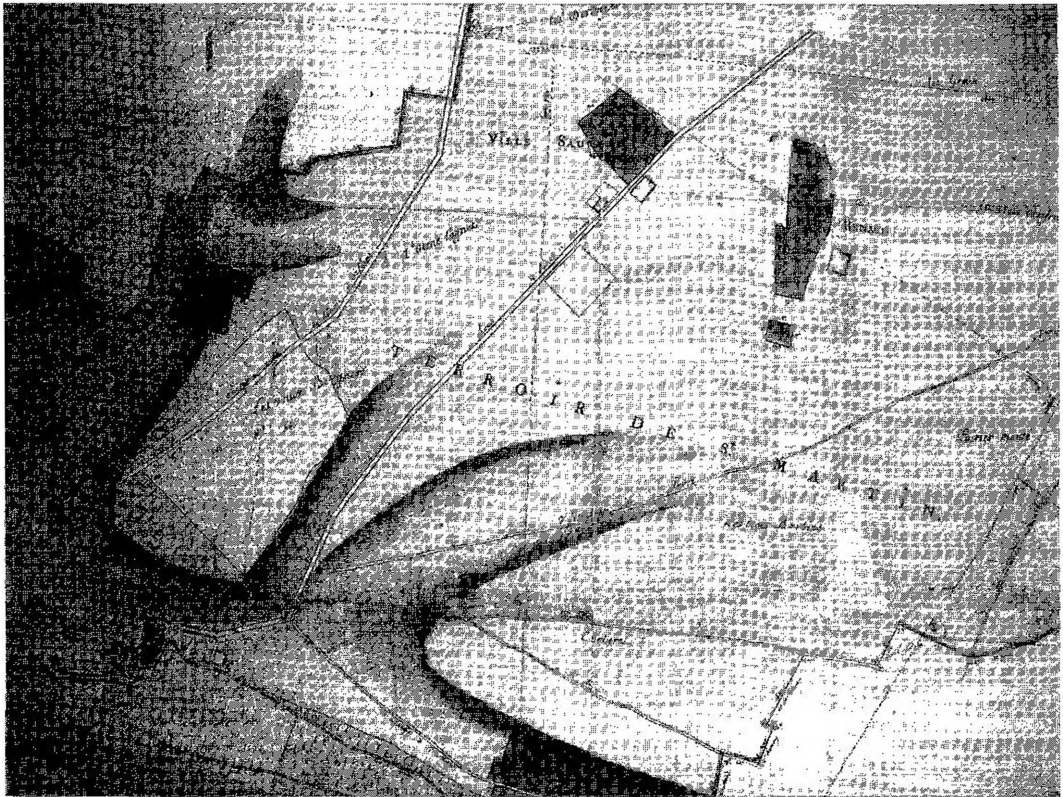
<sup>20</sup> Archives municipales d'Étampes (désormais AM Étampes), fonds ancien n° 44.

<sup>21</sup> Leturcq Samuel, *Un village, la terre et ses hommes, Toury en Beauce (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2006.

<sup>22</sup> Pendant le haut Moyen-Âge, la taille des bovins était modeste et il fallait peut-être atteler deux paires de bœufs là où les gallo-romains, dont les animaux étaient plus grands et plus lourds, n'en auraient utilisé qu'une.

<sup>23</sup> Leturcq Samuel, *Op. cit.* p. 426.

<sup>24</sup> Martin Michel et Florent Dosne-Martin, « Le commerce et l'artisanat entre la vallée de l'Orge et la vallée de la Juine entre 1660 et 1789 », *Bull de la Société historique de Dourdan en Hurepoix (désormais SHDH)*, n° 51, 2006, p. 2-24.



Sur le plateau beauceron, le terroir céréalier de Saint-Martin. Plan d'intendance, 1785, ADE C 14.

La route draine son lot de voyageurs et d'errants, dont certains meurent dans la paroisse de maladie, d'agression ou d'accidents. De 1656 à 1749, on enregistre 36 décès de voyageurs et 39 de mendiants (même en dehors des années de crise alimentaire) et 8 morts accidentelles.

La route est aussi l'occasion pour des malandrins d'exercer leur sinistre activité. Le courrier ordinaire du roi entre Paris et Bordeaux est retrouvé assassiné à Villesauvage le 10 juin 1713. Il transportait généralement des sommes importantes destinées à couvrir ses frais. L'année précédente, un jeune homme de 24 à 25 ans, dont rien ne prouve la fortune, avait été découvert mourant avec une plaie profonde à la tête.

## Heurts et malheurs de la population

La population, même si elle n'est pas toujours aisée à saisir, est une donnée essentielle pour reconstituer la vie d'un quartier. En ces temps difficiles qui durent jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les habitants de Saint-Martin ont eu à surmonter bien des crises. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, grâce aux registres paroissiaux, on peut mieux cerner cette population, ses comportements face à la vie et à la mort, sa composition sociale et professionnelle. Dès lors que des lacunes apparaissent dans la documentation, le recours aux méthodes de la démographie historique s'avère indispensable si l'on veut cerner au mieux la réalité.

### *Le mouvement démographique*

Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, nous ne disposons pas de données statistiques sur le mouvement de la population. Auparavant, les registres paroissiaux dans lesquels le curé enregistrerait les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures sont inexistantes ou inexploitable. Pour tout le Moyen

Âge, l'approche des populations ne peut donc être qu'indirecte, basée sur des documents fiscaux et des relevés de feux.

#### *De la guerre de Cent Ans au siège de 1652*

Les données de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et l'estimation des pertes dues à la peste permettent d'évaluer la population du quartier et des écarts à quelques 200 feux, soit environ 800 habitants vers 1400. À cette baisse de la population correspond tout à fait logiquement une baisse des activités agricoles. Ainsi, en 1406, du fait de la guerre et des épidémies, la ferme de Villesauvage sur le plateau ne cultive plus que 71,5 % de ses terres : sur les 284 ha de l'exploitation, 81 sont en friches.

Au cours de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la crise s'aggrave encore, puisqu'en 1449 le nombre des censitaires a chuté de 61 % ; à cette date, 359 parcelles éloignées des lieux habités ne sont plus mises en culture ; ce qui représente 70 % de la superficie totale, alors que 57 % « seulement » des maisons et parcelles urbaines et périurbaines ne sont plus répertoriées.

La population n'a certainement pas diminué dans les mêmes proportions, mais les censitaires ne paient plus le cens et de nombreuses parcelles sont laissées en friche.

#### Censive s'étendant de Villesauvage au faubourg Saint-Martin

| années | en ville et sous les murs |                      |        | hors les murs |        |
|--------|---------------------------|----------------------|--------|---------------|--------|
|        | censitaires               | parcelles et maisons | %      | Parcelles     | %      |
| 1406   | 212                       | 92                   | 15,3 % | 507           | 84,6 % |
| 1449   | 80                        | 39                   | 20,7 % | 148           | 79,1 % |

Sur le plat pays, on se sent toujours menacé, puisqu'il n'existe pas de murailles ; on essaie pourtant de faire face ; ainsi, le hameau de Villesauvage est-il pourvu d'un rempart sommaire.

La paix revenue, la récupération va être assez rapide, puisqu'en 1543 la population étampoise, avec 2106 feux, dépasse très probablement celle du maximum du monde plein du début du XIV<sup>e</sup> siècle, juste avant la crise<sup>25</sup>. Mais cet essor retrouvé ne va avoir qu'un temps. Avec les guerres de Religion, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, puis les bouleversements politiques et les épidémies du XVII<sup>e</sup> siècle, la population va être à nouveau et à maintes reprises frappée de plein fouet par les crises.

Les registres religieux permettent d'apprécier l'impact de ces crises sur la population. Le relevé des baptêmes et l'estimation du nombre moyen de feux font apparaître périodes de fléchissement et temps de récupération. Fort logiquement, c'est au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle que la population de Saint-Martin est la plus touchée. Se conjuguent alors l'effet de la guerre civile, de la Fronde, et des « pestes », ces maladies épidémiques qui déciment les familles.

#### Nombre moyen de baptêmes et estimation des feux<sup>26</sup>

| années       | 1600-1604 | 1611-1615 | 1644-1649 | 1654-1658 | 1689-1693 | 1710 | 1734-1738 |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------|-----------|
| baptêmes     | 67,8      | 72,8      | 61,2      | 47,2      | 51        | 67,4 | 67,6      |
| Feux estimés | 332       | 356       | 299       | 231       | 249       | 330  | 383       |

Après les guerres de Religion, la récupération n'avait pas été complète ; vers 1620, c'est-à-dire avant la première récurrence de peste, la population, avec environ 1600 feux, ne représentait en effet que 75 % de celle de 1543 ; et elle stagnait encore à 1600 feux en 1652<sup>27</sup>.

À cette date, le siège d'Étampes et l'épidémie qui s'ensuivit eurent des conséquences terrifiantes si l'on en croit les récits de deux témoins essentiels, René Hémard et Pierre Plisson<sup>28</sup>. D'après les registres de baptêmes, 250 feux semblent avoir alors disparu dans la ville même. Mais les

<sup>25</sup> Dom Basile Fleureau, *Op. cit.* p. 31.

<sup>26</sup> Pour remédier à l'absence de statistiques, nous procédons à une estimation. Nous calculons la moyenne annuelle des baptêmes de 1704 à 1708, soit un peu plus de 67, puis la moyenne annuelle des baptêmes pour la période où les données statistiques manquent ; la population est alors estimée, pour le début du XVII<sup>e</sup> siècle, à partir du nombre de feux.

<sup>27</sup> Martin Michel, Nelly Guuguin-Thevret, Chantal Minet, Anne-Marie Firon et Jacques Floret, « Les crises épidémiques et frumentaires au Pays d'Étampes de 1652-1740 », *Bull. SHAEH*, n° 77, 2008.

<sup>28</sup> Hémard René, *Les Restes de la guerre d'Étampes*, Paris, 1653, p. 10-11 ; Pierre Plisson, *Op. cit.*, p. 420-422 et 427-428.

incidences du siège ont été très variables d'une paroisse à l'autre. Les deux quartiers ruraux situés hors des remparts, où résidaient en grand nombre les petites gens, furent les plus sévèrement touchés. La paroisse Saint-Pierre vit le nombre des baptêmes baisser de 41 % et celle de Saint-Martin de 22 %. Les trois autres paroisses, Notre-Dame, Saint-Basile et Saint-Gilles, furent beaucoup moins affectées.

#### *La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle*

Vers 1690, le dénombrement de l'inventaire de Saugrain, publié en 1709, semble correspondre à la population des années 1680-1690<sup>29</sup>. La paroisse aurait alors compté 251 feux puis 258 en 1713 et 266 en 1720. La bonne tenue des registres paroissiaux à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, permet de mieux cerner la population, grâce aux méthodes de la démographie historique ; or, celle-ci est en accord avec les dénombrements précédents, si nous admettons que les feux pauvres ne sont pas pris en compte en 1713 et 1720. En janvier 1710, le curé signale 330 feux<sup>30</sup>, qui correspondent sans doute à l'état de la population (feux pauvres et exemptés de taille compris). En 1738, les rôles de taille fournissent 375 feux taillables (au moins 1300 habitants)<sup>31</sup>, et 8 feux exempts, puis le recensement de 1790 enregistre 1930 personnes résidant dans la paroisse. Nos décomptes, complétés par ceux du médecin Boncerf dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et ceux de Claude Gény<sup>32</sup> font apparaître un solde positif de l'ordre de 1000 naissances entre 1711 et 1790. Le siècle qui précède la Révolution est donc une période d'essor démographique pour le quartier Saint-Martin.

Examinons maintenant d'un peu plus près les caractéristiques de cette population.

#### *Mariage, naissance et mort*

Qui sont les habitants de Saint-Martin ? Avec qui se marient-ils ? Comment se comportent-ils face à la vie, face à la mort ?

##### *Les interdits religieux saisonniers*

Partout le nombre des mariages est très bas pendant les deux « temps clos » : l'Avent, du 25 novembre au 24 décembre, et le Carême. À Saint-Martin, de 1653 à 1754, on ne célèbre pendant l'Avent que 23 mariages sur un total de 1180. Pâques étant une fête mobile, le Carême est plus délicat à cerner, mais de fin février à fin avril, le nombre des mariages diminue aussi notablement. Pendant ces périodes, l'Église condamne les relations sexuelles, et de fait le nombre des baptêmes diminue souvent du 15 août à la fin septembre ainsi qu'en décembre et janvier ; ce qui signifie que jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle on respecte assez largement les interdits. Cependant, il y a de bonne heure des exceptions ; ainsi, dès les années 1660-1670, les dates de baptêmes montrent qu'à Saclas et Guillerval, les interdits ne sont plus complètement respectés. C'est aussi le cas, mais il est vrai seulement vers 1730, à Saint-Martin, où l'on enregistre six naissances en septembre 1731 pour 73 naissances dans l'année. Claude Gény signale pour l'ensemble de la ville un respect de l'Avent fondé sur le nombre des mariages en décembre pendant la période 1770-1789, respect qui disparaît avec la Révolution. D'après les comprages de Claude Gény, le nombre des naissances de septembre, moins nombreuses qu'en février, avril, octobre et décembre, est supérieur à la moyenne mensuelle ; c'est déjà presque le cas à Saint-Martin, 40 ans avant le début de son étude. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mentalités changent et les interdits religieux ne sont plus aussi strictement respectés.

Comme en milieu rural, les mariages se situent pendant les périodes d'activité agricole réduite, c'est à dire en début d'année, en juin-juillet, juste avant la moisson, et en novembre. Vers 1750-1755, les mariages demeurent nombreux au début de l'été. Mais à la fin de l'Ancien Régime, le pic de juin-juillet disparaît<sup>33</sup>.

<sup>29</sup> Dupâquier Jacques, *Statistiques démographiques du bassin parisien*, Paris, Gauthier-Villars, 1977, p. 439.

<sup>30</sup> Les feux signalés par les desservants de 1710 pourraient correspondre à la population antérieure à 1709, pauvres compris, mais sans automatiquement les privilégiés.

<sup>31</sup> Dupâquier Jacques, *Op. cit.*, p. 386-387 ; rôles de taille AM d'Étampes, fond ancien n° 64.

<sup>32</sup> Gény Claude, *Étampes de 1770 à 1836*, Thèse de l'École des Chartes, 1973, 210 p. Boncerf Claude François, *Observations et réflexions sur la topographie médicale d'une partie du Hurepoix, du Gâtinais, d'une partie de l'Orléanais et du pays chartrain*, 1788. Archives de la Société royale de médecine, bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, carton 175, dossier 1, pièce 2.

<sup>33</sup> Gény Claude, *Op. cit.*, p. 85.



*L'âge au mariage*

D'une façon générale, dans nos campagnes, à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du siècle suivant, l'âge au mariage est assez élevé : 25 ans pour les hommes et 23 ans pour les femmes. Vers 1670, à Saint-Martin, les femmes se marient vers 22 ans et demi et les hommes vers 24 ans et demi. Entre 1734 et 1740, l'âge moyen au mariage est passé à 24 ans pour les femmes. À la fin du siècle, pour l'ensemble d'Étampes, l'âge s'est encore élevé : 27 ans et cinq mois pour les hommes et 26 ans et six mois pour les femmes<sup>34</sup>. Les difficultés du temps contraignent les jeunes gens à attendre avant de convoler.

Les femmes multipares ont un peu plus de quatre enfants en moyenne. Assez fréquemment, la première naissance intervient une bonne année après le mariage. Les enfants suivants naissent en général de deux en deux ans ; l'intervalle intergénéral, calculé par sondage, est en effet voisin de 29 mois. Le rôle de l'allaitement est primordial, puisque les femmes qui accouchent d'un enfant mourant peu de temps après sa naissance, et qui donc n'allaitent pas, donnent en général naissance à un autre enfant un an seulement après le décès de l'innocent.

*Des accouchements dangereux*

De nombreux décès de femmes mariées âgées de moins de 45 ans semblent consécutifs aux couches et suites de couches. Enfanter est alors une épreuve redoutable. Ainsi, le 8 mai 1676, Françoise Nollean, épouse Monget, donne le jour à un enfant ondoyé immédiatement car en danger de mort. L'accouchement a dû être particulièrement laborieux car l'enfant et la mère périssent et le nouveau-né est enterré avec sa mère. Autre exemple : Marguerite Godard inhumée avec sa fille, ondoyée le 10 mars 1725. Ces femmes décédées des suites de leur accouchement sont des primipares pour presque la moitié d'entre elles. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il arrive qu'on fasse appel au chirurgien, lorsque la situation est particulièrement critique. Mais les actes se bornent à mentionner que le praticien a ondoyé le nouveau-né en danger de mort. De 1722 à 1725, le chirurgien Guettard est ainsi amené à ondoyer six nouveau-nés en danger de mort ; à deux reprises, la mère et l'enfant meurent peu après. Ordinairement, c'est la sage-femme qui se charge de conférer ce « petit baptême », prescrit par l'Église et réservé aux cas urgents, qui permet de sauver l'enfant à la vie éternelle. Rien ne permet de juger de l'efficacité de l'homme de l'art, quoique la proportion des nouveau-nés décédés semble légèrement diminuer à partir de 1720. Pour les mères, le risque diminue aussi : 15 décès péri ou postnataux interviennent pour 1133 naissances entre 1724 et 1739, soit 1,3 %. La mortalité consécutive aux accouchements demeure importante, le quart des 50 décès de femmes âgées de 24 à 39 ans en résulte<sup>35</sup>.

*La mort toujours présente*

À la ville, comme à la campagne, la vie demeure toujours précaire au cours de ces siècles. Ce sont bien entendu les plus faibles, les vieillards et surtout les enfants, qui sont les victimes des années difficiles. Mais les adultes sont également touchés ; ainsi en 1701, une épidémie de pourpre emporte aussi des adultes. Réaction habituelle : quelques mois plus tard, les survivants se précipitent à l'église pour se marier ou se remarier !

La moyenne générale des âges au décès de 1698 à 1749 est inférieure à 25 ans, à cause du « massacre des nouveau-nés » et de la mort épidémique des enfants et des adolescents. Un quart des nouveau-nés meurt en effet avant un an, alors que la moitié des enfants, tout au plus, atteint vingt ans. Moins de la moitié des effectifs féminins assure le renouvellement de la population par classe d'âge. Dans ces conditions, la population n'augmente qu'entre les crises (guerres, épidémies, famines) qui font des coupes sombres et bloquent la croissance ; aussi les courbes démographiques sont-elles constamment en dent de scie.

<sup>34</sup> Gény Claude, *Op. cit.*, p. 102.

<sup>35</sup> Le tout sauf erreur ou omission dans les comptages et les registres paroissiaux.

Au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les épidémies ne cessent de frapper : 1700, 1701, 1708, 1712, 1738 et 1748 déciment les plus faibles.

Entre 1741 et 1750, l'âge moyen au décès des plus de 20 ans est proche de 57 ans. La croissance démographique se situe là : malgré une forte mortalité infantile et juvénile, les adultes vivent plus longtemps. Moins de couples sont rompus, malgré un embryon de contrôle des naissances. Les femmes, à peine plus nombreuses, mettent au monde un peu plus d'enfants. La différence est à peine sensible d'année en année, mais l'absence de crises récurrentes permet un net accroissement de la population dans les décennies qui précèdent la Révolution.

Généralement, lorsque l'enregistrement est correct, entre le dixième et le quart des nouveau-nés disparaît avant un an, Les années d'épidémie (1700, 1701) ou de crise alimentaire (1709) viennent encore aggraver cette situation « normale ». La mortalité des moins d'un an ne s'améliorera qu'avec les lentes retombées des connaissances médicales, l'intervention de chirurgiens et de sages-femmes compétents<sup>36</sup> et l'amélioration des conditions d'hygiène ; ce qui mettra du temps, principalement à la campagne.

<sup>36</sup> Gélis Jacques, *La sage-femme ou le médecin, une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard, 1988, p. 173-194, 305-315 et 468-471.

<sup>37</sup> Il est clair que l'enregistrement des sépultures n'est pas complet en 1698.

<sup>38</sup> Désormais l'enregistrement est correct et les calculs plus sûrs.

<sup>39</sup> Depuis Pierre Goubert, nous savons que ce pourcentage est très voisin de la réalité calculée d'après les reconstitution de familles ; Pierre Goubert, *100 000 provinciaux au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1968, p. 64.

#### Pourcentage de nourrissons morts avant un an par rapport au nombre de baptêmes

|                    |      |      |      |      |      |      |      |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1698 <sup>37</sup> | 1699 | 1700 | 1701 | 1702 | 1703 | 1704 | 1705 |
| 2,6 %              | 13 % | 49 % | 34 % | 23 % | 20 % | 23 % | 25 % |
| 1707               | 1708 | 1709 | 1710 | 1711 | 1712 | 1713 | 1714 |
| 29 %               | 27 % | 40 % | 17 % | 22 % | 23 % | 27 % | 21 % |

#### Mortalité des jeunes par rapport au nombre de baptêmes

| 1700-1709 | 1710-1719 | 1720-1729 | 1730-1739 | 1740-1749 | Décennie                  |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|
| 27,2 %    | 23,1 %    | 22,8 %    | 24,0 %    | 25,6 %    | moins d'un an             |
| 31,8 %    | 26,1 %    | 23,5 %    | 22,8 %    | 37,6 %    | de 1 an à moins de 20 ans |
| 59,0 %    | 49,2 %    | 46,3 %    | 46,8 %    | 63,2 %    | total                     |

Les épidémies et l'hiver de 1709 perturbent la première décennie (1701-1710)<sup>38</sup>. L'évolution de l'indice<sup>39</sup> des pourcentages de la mortalité infantile et juvénile par rapport au nombre de baptêmes ne reflète pas une situation sanitaire merveilleuse : en cinquante ans, pendant deux décennies le nombre des jeunes défunts représente plus de la moitié des baptêmes de la même décennie. De 1700 à 1749, moins d'un nouveau-né sur deux atteint l'âge du mariage, nous vérifions le constat de Pierre Goubert « il faut deux enfants pour faire un adulte ». Si la mortalité des nourrissons est à peu près constante, pendant les décennies 1700-1709 et 1740-1749, marquées par des épidémies et des crises alimentaires, la mortalité infantile et juvénile atteint des sommets.

*Les grandes crises démographiques*

Au cours de ces siècles qui furent souvent des temps de misère pour les habitants de Saint-Martin, certains événements ont été particulièrement éprouvants.

*Les conséquences du siège de 1652 et la « crise de l'avènement »*

Pendant cet épisode de la Fronde, les registres n'ont pas été tenus pendant le siège ; ce qui témoigne de l'état de désorganisation de la ville ; quant à ceux de 1653, ils sont incomplets ; aussi l'analyse précise ne peut commencer qu'en 1654, sauf pour les mariages. En 1653 nous enregistrons 43, au lieu de 12,4 en moyenne de 1654 à 1659. Ce triplement ou quadruplement des mariages résulte des secondes noces de veuves et de veufs – ce que nous avons déjà noté – et du mariage avancé de jeunes hommes que le décès de leur père a fait accéder plus rapidement à l'indépendance économique.

S'il n'y a pas eu sous-enregistrement des enfants morts en bas âge, la crise de 1661 et 1662, dite « crise de l'avènement », est à peine sensible puisqu'il n'y a que 18 décès de plus que de naissances. Dès 1665, les effets de la crise alimentaire sont compensés. Mais la faim a jeté sur les routes de nombreux miséreux et en deux ans, souvent à Villesauvage, meurent dans la paroisse sept étrangers à la région : un limousin et une pauvre chartraine en 1661, puis quatre enfants et une misérable d'Auteuil en 1662. Ces décès ne sont pas pris en compte pour l'analyse démographique locale, ils représentent 8,7 % des sépultures de la paroisse, avec le décès d'un compagnon papetier de passage et celui d'un villageois de Guillerval.

**Bilan annuel à Saint-Martin 1660-1665**

| année      | 1660   | 1661 | 1662 | 1663 | 1664 | 1665 | total |
|------------|--------|------|------|------|------|------|-------|
| baptêmes   | 58     | 47   | 38   | 40   | 62   | 43   | 298   |
| sépultures | 28     | 55   | 48   | 34   | 20   | 28   | 213   |
| mariages   | lacune | 6    | 12   | 15   | 6    | 13   | 52    |

*La crise de 1693-1694*

Cette crise frumentaire causée par deux printemps et deux étés humides n'est vraiment nette dans la région d'Étampes qu'en 1694, alors qu'elle fait des ravages dans presque tout le royaume. Les conséquences du siège sont encore sensibles. Il y a trop peu de petites gens et de gens modestes pour que la crise, malgré les 91 décès de 1694, prenne des allures d'hécatombe. Mais nous n'avons pas l'absolue certitude que tous les décès d'enfants aient été enregistrés. Toutefois, dans les campagnes, nous enregistrons le même phénomène, même dans les petites paroisses où les registres paroissiaux semblent bien tenus. La crise paraît donc avoir été amortie.

**Bilan annuel à Saint-Martin 1690-1695**

| année      | 1690 | 1691 | 1692 | 1693 | 1694 | 1695 | total |
|------------|------|------|------|------|------|------|-------|
| baptêmes   | 52   | 50   | 47   | 54   | 46   | 64   | 313   |
| sépultures | 40   | 46   | 42   | 51   | 91   | 52   | 322   |
| mariages   | 17   | 5    | 5    | 18   | 10   | 21   | 76    |

*Le « grand hiver » de 1709-1710*

À partir du 6 janvier 1709, un froid sibérien s'abatit sur le pays, d'où l'appellation de « grand hiver » donné à cet hiver là. Les semailles d'automne gelèrent en terre, mais heureusement les orges de printemps eurent un très bon rendement. A la soudure, les très rares grains panifiables atteignirent des prix jamais vus ; sur le marché d'Étampes, le 9 septembre 1709, au lendemain d'une récolte insignifiante, le petit méteil, dont on faisait le pain des pauvres, atteignit 30 livres

tournois au setier ; c'était dix fois plus qu'en février 1708 et c'était aussi promesse de famine à venir, la hausse étant toujours accentuée par la spéculation. En 1710, en effet, le petit méteil ne dépassa pas 21 livres, mais il disparut du marché de février à septembre ; on remplaça alors le pain de méteil par un mélange d'orge et d'avoine ; et nombre de foyers modestes ne purent plus manger de pain, qui constituait à l'époque la base de l'alimentation.

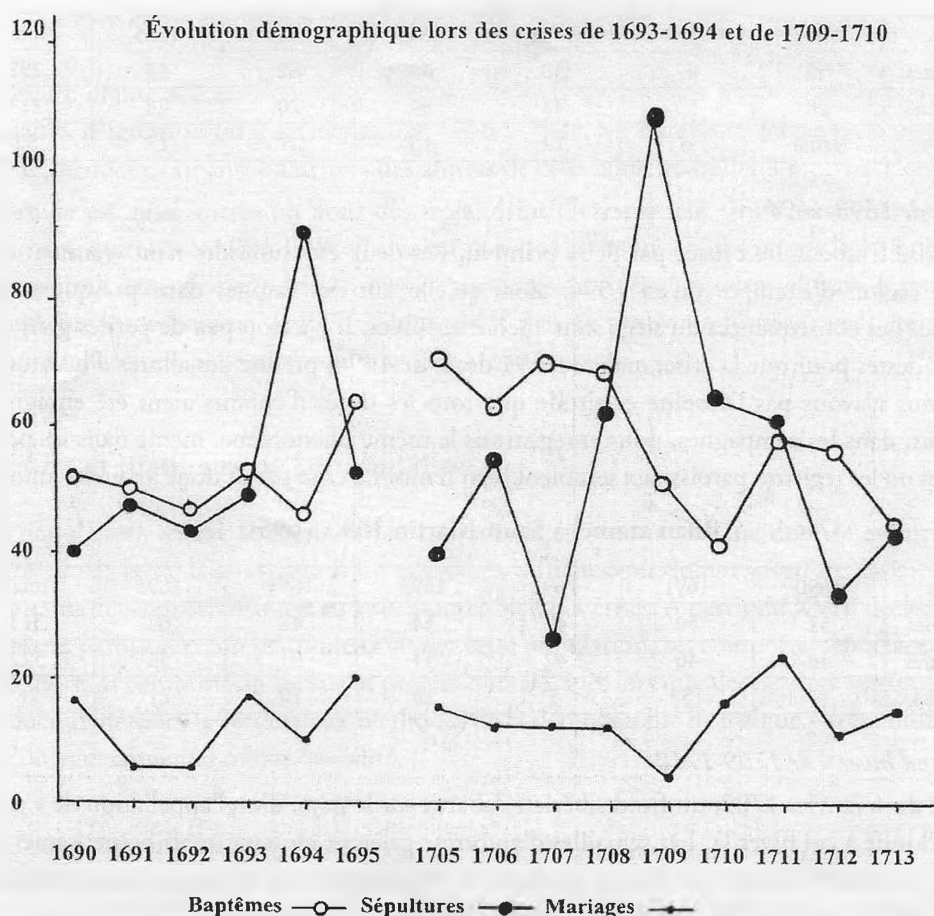
#### Bilan annuel à Saint-Martin de 1708 à 1713

| années     | 1708 | 1709 | 1710 | 1711 | 1712 | 1713 | total |
|------------|------|------|------|------|------|------|-------|
| baptêmes   | 68   | 50   | 40   | 58   | 56   | 44   | 316   |
| sépultures | 61   | 108  | 64   | 61   | 32   | 41   | 367   |
| mariages   | 12   | 3    | 17   | 24   | 11   | 15   | 81    |

Malgré son caractère rural, la paroisse Saint-Martin fut davantage touchée en 1709 qu'en 1710. En fait, elle avait déjà été touchée, entre septembre et décembre 1708, par une épidémie et des affections broncho-pulmonaires automnales qui avaient conduit 43 habitants dans la tombe : les plus faibles avaient donc disparu lorsqu'arriva la crise de 1709. Les baptêmes encore nombreux en 1709, s'effondrèrent en 1710, et inversement les mariages se multiplièrent dès l'été 1710 : 13 du mois de mai à la fin de l'année, au lieu de 3 pour toute l'année 1709. Pierre Goubert a analysé ces phénomènes, et il est donc inutile de s'y attarder<sup>40</sup>. L'aménorrhée due à la dénutrition provoque la raréfaction des conceptions, donc des naissances.

<sup>40</sup> Goubert Pierre, *Op. cit.*, p. 49-92.

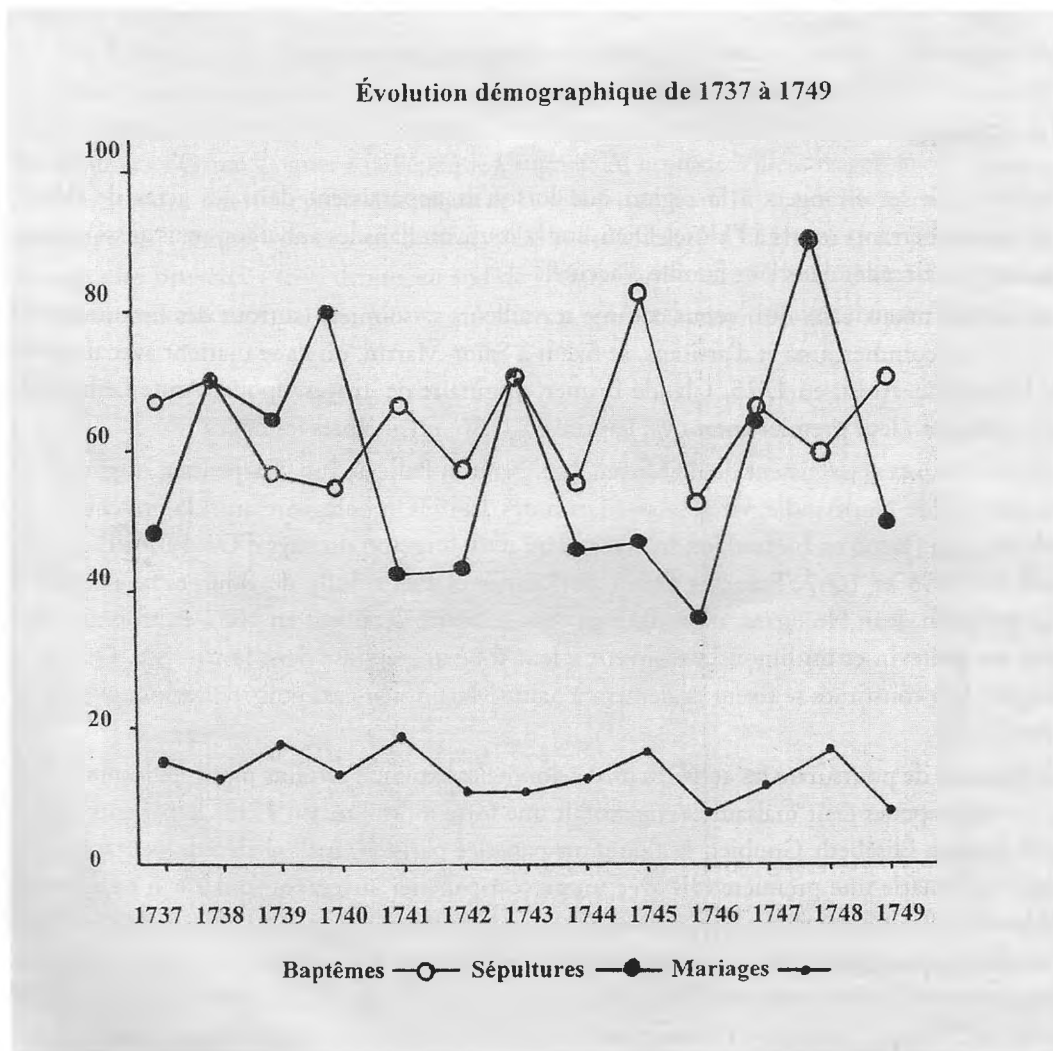
Évolution démographique lors des crises de 1693-1694 et de 1709-1710.



La répartition des âges au décès lors des crises diffère aussi de celle des années normales pendant lesquelles entre 10 et 25 % des bébés de moins d'un an disparaissent. Dès la fin de l'année 1708, les enfants et les jeunes gens (de 1 an à moins de 20 ans) subissent une véritable hécatombe, puisque 39 décèdent. Cette classe d'âge est encore très touchée en 1709, avec 42 décès, puis successivement 21 en 1710 et 1711, au lieu d'une dizaine en année ordinaire. Dix-huit adultes meurent en 1709, puis vingt-six en 1710, au lieu d'une dizaine, là aussi, habituellement. La proportion des adultes emportés est cependant plus faible qu'à la campagne : 29 % des décès au lieu de 45 %.

Les populations migrantes sont particulièrement touchées en ces temps de crises. Sur la route Orléans-Paris, les morts d'errants se succèdent : le 31 mai 1710, on découvre le corps d'un limousin de 45 ans, puis le 6 juillet celui d'un jeune mendiant de 6 à 7 ans, le 15 celui d'un mendiant limousin, enfin, le 30 septembre, celui d'un mendiant originaire de Limoges. Les décès d'errants et de voyageurs représentent entre 2 et 3 % de la mortalité, comme à Guillerval, mais 5 à 6 fois plus qu'à Saclas, bourgade située à l'écart de la grande route.

L'excès de naissances sur les décès va venir assez vite combler les vides. De 1709 à 1711, on enregistre 233 décès pour 148 naissances ; mais dès 1716 les pertes causées par la mortalité sont compensées. À terme pourtant, les crises, même rapidement enrayées par la reprise de la natalité, entraînent un phénomène important de classe creuse : de 1699 à 1708, on compte 65 naissances annuelles en moyenne à Saint-Martin, contre 52 entre 1711 et 1720, puis 60 de



Évolution démographique de 1737 à 1749.

1721 à 1730 ; il faut attendre la décennie suivante pour atteindre à nouveau 68 naissances annuelles, alors que la paroisse compte 383 feux en 1738.

Les conditions climatiques plus favorables du XVIII<sup>e</sup> siècle ont permis la croissance démographique. On n'était pas plus riche, mais à partir du milieu du siècle, on ne mourait plus de faim. C'était une grande conquête.

#### *De 1736 à 1750, une dernière alerte*

Avant d'en arriver là, il y eut de brusques retours en arrière. En 1736, par exemple, des épidémies frappèrent à nouveau les enfants, et l'année 1740 marqua le début d'une série d'années froides. Aux limites de la Beauce, seules les années 1739 et 1740 furent franchement mortifères, parfois presque autant que le « grand hiver ». Si la crise passa presque inaperçue à Saint-Martin, Saint-Gilles et Saclas, la paroisse Saint-Pierre, avec 68 décès, fut plus touchée qu'en 1710. Et à Saint-Basile et à Notre-Dame, la mortalité de l'année 1740 approcha celle de 1710. Une nouvelle mortalité épidémique créa des vides en 1747 et 1748 ; mais de 1750 à 1790, seules six années présentent un léger bilan annuel négatif. Le pire était passé.

Saint-Martin, bilan 1737-1741 et 1747-1749

| années     | 1737 | 1738 | 1739 | 1740 | 1741 | 1747 | 1748 | 1749 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| baptêmes   | 66   | 70   | 57   | 54   | 65   | 64   | 58   | 68   |
| sépultures | 48   | 70   | 65   | 79   | 42   | 63   | 89   | 49   |
| bilan      | +22  | 0    | -8   | -25  | +23  | +1   | -31  | +19  |
| mariages   | 15   | 13   | 17   | 13   | 18   | 11   | 15   | 7    |

#### *Les migrants*

On ne saisit les étrangers à la région que lorsqu'ils apparaissent dans les actes de décès : voyageurs et errants morts à l'Hôtel-Dieu, sur la route ou dans les auberges, mais aussi enfants en nourrice décédés dans leur famille d'accueil.

On perçoit mieux ceux qui, venus comme travailleurs saisonniers (surtout des limousins) ou commis de commerçants et d'artisans, se fixent à Saint-Martin, où ils se marient avec une fille de la paroisse. Ainsi, en 1725, Claude Brunet, originaire de Troyes, épouse Anne Léthévé de Saint-Martin ; leur premier enfant est baptisé en 1726, un an après les noces.

Ces immigrants apparaissent dès le Moyen Âge. Naudin Balligan, un charpentier, originaire de Picardie ou de Normandie, vit à Saint-Martin dès 1449. On enregistre aussi la présence d'un breton, Jagu (Jacob en breton), et du descendant d'un forgeron du pays d'Oc, Fabry. Bien plus tard, en 1658 et 1667, François Denis de Rennes et Pierre Jolly de Bourges se marient à Saint-Martin. Jean Houlgard, natif d'Arras, épouse Marie Letailleur en 1687 et, trois ans plus tard, un poitevin et un limousin trouvent à leur tour une épouse dans la paroisse. Quelques couples déjà constitués se fixent également à Saint-Martin, tels ces époux poitevins en 1707 et 1711.

La nécessité de poursuivre les activités professionnelles explique certains mariages lointains. Le métier de papetier était malsain et engendrait une forte mortalité. En 1711, le papetier Henri Rose épouse Élisabeth Goubier, la fille d'un papetier parisien, mais il décède peu après. La veuve se remarie une première fois avec un garçon papetier auvergnat, qui à son tour meurt rapidement ; enfin elle s'unit à un maître papetier de Besançon, ce qui lui permet de continuer à exploiter l'entreprise. De nombreux limousins sont ouvriers du bâtiment, plus ou moins saisonniers en Île-de-France et à Paris ; mais certains se fixent. En 1722, Pierre de Loménie, un autre garçon papetier limousin, trouve une épouse à Saint-Martin, mais le couple ne semble pas

rester sur place, car leur premier enfant baptisé à Saint-Martin n'est enregistré qu'en 1731. En 1754, François Galéa, né à Lyon, est l'époux de Marie Caillet.

À l'évidence, ce sont presque toujours des hommes qui viennent convoler en justes noces à Saint-Martin ; pendant un siècle, on ne relève que deux épouses nées à plus de 100 km de la tour penchée ; il s'agit de deux normandes, Marie-Madeleine Lemoine de Collebec-en-Caux et Barbe Clairay d'Évreux qui se sont mariées respectivement en 1707 et 1710.

L'influence de la route est ici sensible ; sur les 25 immigrés venus de loin, seize sont arrivés à Étampes en suivant l'axe Orléans-Paris. Des familles avec enfants viennent aussi se fixer à Saint-Martin ; mais cette situation n'est souvent officialisée qu'une génération plus tard, lors du mariage des enfants ; c'est la mention obligatoire du diocèse d'origine dans l'acte de mariage qui permet alors de découvrir la provenance de la famille. C'est ainsi, qu'en 1740, à l'occasion du mariage de son fils, on apprend la présence à Saint-Martin du maréchal-ferrant Fauger originaire de la paroisse Saint-Roch de Nancy.

#### Origine des conjoints d'après les actes de mariage de 1653 à 1754

| Local  | Limitrophe | < 15 km | < 30 km | < 100 km | > 100 km | total |
|--------|------------|---------|---------|----------|----------|-------|
| 665    | 312        | 107     | 47      | 31       | 25       | 1188  |
| 55,9 % | 26,2 %     | 9,0 %   | 3,9 %   | 2,6 %    | 2,1 %    | 100 % |

Les relevés statistiques montrent qu'un peu plus de la moitié des conjoints est originaire de Saint-Martin ; il n'y a donc pas vraiment d'endogamie. Plus de quatre sur cinq trouvent néanmoins leur conjoint ou leur conjointe dans un rayon de 15 km ; et moins de 5 % seulement sont nés à plus de 30 km, dont quelques uns à plus de 100 km. Dans la majorité des cas, les étrangers à la paroisse sont des hommes. Le renouvellement des noms s'effectue donc ainsi à la marge par ces migrants.

#### Origine des époux « étrangers » (plus de 100 km) demeurant dans la paroisse (1653-1754)

| Limousin  | Berrichon  | Breton   | Nordiste | Poitevin | Auvergnat | Lorrain    | Normand |
|-----------|------------|----------|----------|----------|-----------|------------|---------|
| 5         | 2          | 1        | 1        | 1        | 3         | 2          | 1       |
| Jurassien | Champenois | Rouergat | Blésois  | Lyonnais | Vendéen   | Tourangeau | total   |
| 1         | 1          | 1        | 1        | 1        | 1         | 1          | 23      |

#### Origine des épouses « étrangères » (plus de 30 km) mariées dans la paroisse (1653-1754)

| Parisiennes | Normandes | Beauceronnes | total |
|-------------|-----------|--------------|-------|
| 4           | 2         | 2            | 8     |

Ceux qui quittent Saint-Martin, où ils sont nés, sont plus difficiles à détecter que ceux qui viennent s'y établir, puisque ceux-ci sont enregistrés dans le registre de catholicité, pour peu qu'ils s'y marient, ou encore dans les minutiers des notaires.

#### *Stabilité des hommes*

La population ne change guère jusqu'en 1738 ; le fond est local. En 1406, 40 % des patronymes sont des patronymes régionaux déjà connus localement. Parmi les autres, seulement quatre (2,5 %) témoignent d'un apport extérieur. En 1449, la situation n'a pas changé. Et au XVII<sup>e</sup> siècle, on constate la même stabilité dans les registres de baptêmes et de mariages au cours des premières décennies, et dans les minutiers notariaux après 1650.

En 1738, les taillables de la paroisse montrent la même stabilité. Parmi les 205 patronymes roturiers de la paroisse, 25 sont déjà attestés entre 1406 et 1449 (12,1 %), ce qui paraît négligeable. Mais d'une part, parmi les 180 patronymes restants, 50 (27,7 %) sont déjà connus régionalement avant 1406 et d'autre part, au sein des 130 patronymes apparus entre 1450 et 1738, seulement deux (0,9 %) sont extérieurs à l'Île-de-France et sont mentionnés pour la première fois en 1738. Sur les 205 patronymes de 1738, sept seulement (dont 5 sont apparus entre le XII<sup>e</sup> siècle et 1601) témoignent d'une origine extérieure au vieux pays capétien.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle à Étampes, le nombre de feux double presque, mais certainement pas le nombre des habitants qui passe de 5000 environ, après le « grand hiver », à 7490 en 1790<sup>41</sup>. Entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur l'ensemble de la région étampoise, que l'on s'appuie sur les patronymes, les registres paroissiaux ou les minutes notariales, la population semble particulièrement stable. Et Saint-Martin ne se distingue absolument pas.

### *Les enfants naturels*

Les naissances illégitimes sont rares : onze, soit 0,28 %, pour 3800 naissances entre 1681 et 1744 ; par exemple en 1704, Cantien Godin, fils de Landry et de Françoise Boucher<sup>42</sup>. En 1738, Louise Le Ber, âgée de 20 ans, fille d'Antoine, tisserand à Saint-Martin, est servante chez un tailleur de la paroisse Notre-Dame ; elle déclare sa grossesse de 6 mois à la prévôté, conformément à l'édit de Henri II qui oblige les filles enceintes à officialiser leur état, afin d'éviter les infanticides : le père est François Boudet, laquais du sieur de Poillou de Bonneveau<sup>43</sup>. À la fin du siècle, l'illégitimité augmente ; ainsi, Claude Gény recense entre 1780 et 1789, 97 naissances illégitimes pour l'ensemble de la ville sur 2655 naissances, soit 3,6 %, près de treize fois plus. Le détachement religieux est passé par là ! Déjà la fréquence double entre 1729 et 1744, puisque nous découvrons cinq naissances illégitimes (0,47 %) en 15 ans pour 1056 baptêmes, alors que de 1681 à 1728, les registres en fournissent six en 37 ans pour 2744 naissances (0,21 %).

### *Un début de contrôle des naissances*

L'allaitement mercenaire semble se développer dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, car les registres livrent dix fois plus de décès d'enfants mis en nourrice entre 1700 et 1749 qu'entre 1666 et 1699. Le sous-enregistrement des décès d'enfants ne peut pas expliquer à lui seul ce décuplement. En fait, cette « industrie » n'est pas sans conséquence sur la fécondité des nourrices ; elle entraîne en effet une baisse automatique involontaire du nombre d'enfants par femme dans le quartier après 1700<sup>44</sup>.

Claude Gény montre que le contrôle des naissances s'est répandu à l'extrême fin de l'Ancien Régime, et qu'il s'est amplifié avec la Révolution, confirmant pas là les remarques du médecin Boncerf dans les années 1780.

L'indice constitué par la division du nombre des baptêmes par celui des mariages fléchit de manière significative pendant la décennie 1781-1790. Or, aucune catastrophe démographique comparable à la décennie du « grand hiver », qui avait fait chuter le nombre des naissances à la suite du décès brutal des femmes fertiles, ne permet d'expliquer la chute de 1781-1790. En réalité, derrière ces mutations, se révèlent de nouveaux comportements des populations face à la vie et à la mort.

<sup>41</sup> Dupâquier Jacques, *Op. cit.* p. 386 ; Claude Gény, *Op. cit.*, p. 28 et 71.

<sup>42</sup> Apparemment, si le père, célibataire ou veuf, est identifié, l'enfant est enregistré sous le nom du père car la pression sociale suffit souvent à provoquer le mariage, mais nous n'en avons pas trouvé trace dans ce cas précis.

<sup>43</sup> ADE B/1584.

<sup>44</sup> Les décès d'enfants non étampoises mis en nourrice dans la paroisse représentent de 2 à 3 % des décès de la paroisse et parfois plus les années de crise. De 1656 à 1749, il meurt à Saint-Martin neuf fois plus de nourrissons venus de plus de 10 km, surtout des petits parisiens, que de nourrissons étampoises ou originaires des paroisses environnantes.



## Quotient du nombre de baptêmes par le nombre des mariages

| 1701-1710 | 1711-1720 | 1721-1730 | 1731-1740 | 1771-1780 | 1781-1790 | Décennie          |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------|
| 634/131   | 536/131   | 602/123   | 671/144   | 645/136   | 657/161   | baptêmes/mariages |
| 4,83      | 4,09      | 4,89      | 4,65      | 4,74      | 4,08      | indice            |

On n'a pas retenu le cas, assez rare il est vrai, où un enfant a été présenté au baptême dans la paroisse lors du passage de sa mère ; comme ce fils de carabinier baptisé lors d'un passage de troupes en 1697 ; le militaire était marié et sa femme l'accompagnait.

*Qui sont les habitants de Saint-Martin ?*

Les premières données fiables concernant la sociologie et l'économie du faubourg apparaissent en 1406. Les Célestins possèdent alors la ferme de Villesauvage et sur leur censive sont possédés essentiellement des paysans. Nous rencontrons cependant six commerçants et artisans, mais de nombreuses professions sont probablement omises. En 1449, à la fin de la guerre de Cent Ans, 53 censitaires seulement sont répertoriés ; parmi eux il n'y a que deux artisans ou commerçants, Jehan le charron et Michelet le boucher. Ensuite les données sont trop fragmentaires pour être significatives.

Il faut attendre le rôle d'imposition de 1738 qui détaille 383 feux, pour avoir des données précises. Près du tiers des taillables dont l'activité est connue (29,5 %) exerce alors une profession non agricole. Deux bourgeois et cinquante-trois artisans et commerçants sont répertoriés. Les commis et garçons enregistrés, des salariés<sup>45</sup>, ne sont que 13. Le quartier entretient son maître d'école. Deux hôteliers et deux cabaretiers y sont également installés. La paysannerie est, bien entendu, mieux représentée : 28 laboureurs, 10 vignerons, 11 jardiniers et 107 manouvriers sont mentionnés ; mais seulement 8 ouvriers agricoles : 5 bergers, 2 botteleurs et avec réserve un charretier (qui peut être employé par un voiturier).

Comme les salariés des commerçants et artisans, une bonne partie d'entre eux vit chez l'employeur dans de grosses exploitations ; ils échappent ainsi à la taille, et ne sont pas recensés. Nous trouvons une profession disparue, un pêcheur, et seulement deux meuniers ; mais il est vrai que les deux moulins sont des moulins à papier. Quelques salariés doivent se trouver parmi les 46 pauvres imposés symboliquement à un denier. Trente-sept veuves et deux filles (célibataires) complètent la liste des taillables alors que 35 professions ou qualités ne sont pas mentionnées ou illisibles.

La paroisse demeure donc marquée par la ruralité, mais se distingue des villages du plateau, totalement peuplés de paysans ou presque. Comme dans les villages, le nombre important de manouvriers, limite considérablement la présence des paroissiens dans les minutiers notariaux. La maigreur de leurs biens ne les amène que très rarement à recourir au notaire. Souvent propriétaires de leur maison, d'un jardin et de quelques lopins, sans disponibilité pour louer d'autres parcelles, ils apparaissent surtout lorsqu'ils vendent par nécessité, lors d'un héritage, pour un emprunt ou une reconnaissance de dette. Si l'on met à part les baux des fermes seigneuriales, les actes concernant la paroisse ne représentent plus que de 1 à 2 % des 200 à 400 actes correspondant à 4 mois d'activité notariale.

<sup>45</sup> Ils sont sous-estimés car beaucoup résident chez leur employeur et ne constituent pas un feu distinct.

qu'on declare ne scauroit signer de ce jour pelee finit  
 l'ordonnance. Le 2 fev. 1711. Rouffleau  
 Jean Claude de Ville Charpenier  
 Dupin J. Davoust  
 Villam  
 de me Ranc  
 Flamier  
 Louis Barthelemy  
 Denis Hamon  
 Julien Teroche  
 Jacques Barthelemy  
 Le Seignier  
 Lamy  
 Lamy Lequier  
 Dupuis  
 Baron  
 Jumeau  
 Rivet  
 Francis Delorme  
 E. Caragne  
 Dubusson  
 Sainval  
 Delain  
 Garnier  
 Comrolle  
 de neub le fev. 1711  
 Amoué

L'alphabétisation à Saint-Martin en 1711.  
 Le 2 février, 38 chefs de famille « représentant la plus grande et saine partie de la paroisse » participent à l'assemblée des habitants en la manière  
 accoutumée (11 à 12 % des chefs de famille sont présents pour environ 330 feux). ADE 2 E 66/173.

## Le milieu socioprofessionnel des taillables en 1738

| Paroisse               | Saint-Martin |        | Saint-Cyr-la-Rivière |        | Saclas |        | Valpuseaux |        |
|------------------------|--------------|--------|----------------------|--------|--------|--------|------------|--------|
|                        | N            | %      | N                    | %      | N      | %      | N          | %      |
| Paysannerie            | 167          | 44,6 % | 37                   | 43,5 % | 67     | 47,1 % | 53         | 67,9 % |
| Commerce et artisanat  | 72           | 19,2 % | 14                   | 16,4 % | 28     | 19,7 % | 1          | 1,2 %  |
| Veuves et célibataires | 39           | 10,4 % | 13                   | 15,2 % | 18     | 12,6 % | 12         | 15,3 % |
| Deniers                | 46           | 12,2 % | 10                   | 11,7 % | 12     | 8,4 %  | 8          | 10,2 % |
| Profession omise       | 34           | 9,0 %  | 1                    | 1,1 %  | 13     | 9,1 %  | 7          | 8,9 %  |
| Total                  | 374          |        | 85                   |        | 142    |        | 78         |        |

deniers : vrais pauvres imposés symboliquement ; nous ne tenons pas compte du maître d'école.

Les autres paroisses de la ville sont beaucoup mieux représentées, même Saint-Pierre où la présence de vigneron authentiques multiplie les baux de minuscules parcelles de vignoble. La sociologie de Saint-Martin se rapproche de celles des petites bourgades et des villages de vallées comme Saint-Cyr-la-Rivière.

*L'alphabétisation*

## Époux signant leur acte de mariage à Saint-Martin

| 1664-1690 |        | 1705-1710 |        | 1770-1789 <sup>46</sup> |         | années |
|-----------|--------|-----------|--------|-------------------------|---------|--------|
| hommes    | femmes | hommes    | femmes | hommes                  | femmes  | sexe   |
| 70/231    | 18/231 | 30/60     | 17/60  | 164/284                 | 106/284 | nombre |
| 30,3 %    | 7,8 %  | 50 %      | 28,3 % | 57,5 %                  | 37,1 %  | %      |

<sup>46</sup> Gény Claude, *Op. cit.*, p. 108.

L'examen des actes de mariage montre l'évolution de l'instruction à partir de 1660. Les petits laboureurs sans chevaux, les vigneron sans vigne et les manouvriers signent rarement, à la ville comme à la campagne. Le faible taux d'alphabétisation de départ est lié au caractère rural et à l'absence d'enseignement élémentaire. Pourtant, dès 1705, parmi les cinq signataires de leur acte de mariage (6 au total pour l'année) nous trouvons deux manouvriers. La reprise en main de la société par l'Église et en particulier la présence d'un maître d'école agréé par le curé est sans doute pour beaucoup dans cette évolution.